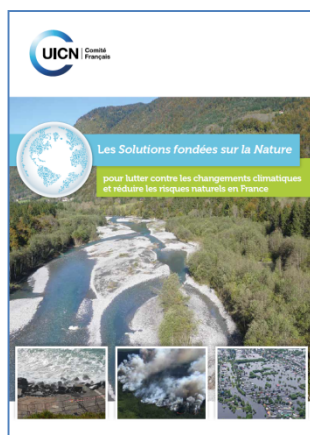


## L'UICN France recommande d'investir dans les Solutions fondées sur la Nature

04/06/2018

**Que sont les Solutions fondées sur la Nature ? Comment peuvent-elles permettre de lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France ? Le Comité français de l'UICN répond à ces questions dans une publication apportant une explication détaillée, 14 exemples de projets, et des recommandations pour les déployer.**



Il est crucial d'investir aujourd'hui de façon spécifique et ambitieuse dans les *Solutions fondées sur la Nature*. Ces initiatives mettent en valeur le rôle fondamental que jouent des écosystèmes préservés et diversifiés dans la régulation du climat et la limitation des impacts des catastrophes naturelles. Elles répondent, dans le même temps, aux enjeux de conservation de la nature, face à l'érosion continue de la biodiversité.

L'Accord de Paris sur le climat a reconnu le rôle des forêts, des océans et des autres écosystèmes naturels pour relever le défi climatique. Cependant, les solutions opérationnelles actuelles relèvent principalement de la transition énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables, efficacité énergétique, diminution des énergies fossiles...) et ne reposent pas assez sur celles offertes par les écosystèmes. Les *Solutions fondées sur la Nature* jouent pourtant un rôle fondamental dans la captation et le stockage de carbone et offrent des

opportunités réelles pour atténuer les effets des changements climatiques et des risques naturels.

Les actions de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes sont des réponses indispensables à la lutte contre les changements climatiques. Il est ainsi nécessaire de mieux faire connaître la pertinence et la nécessité de recourir aux *Solutions fondées sur la nature*.

### **Une meilleure connaissance des *Solutions fondées sur la Nature*...**

Dans le prolongement de sa mobilisation à l'occasion de la COP21, le Comité français de l'UICN présente ici de façon détaillée le concept de *Solutions fondées sur la Nature* dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et de la réduction des risques naturels. Les liens étroits entre biodiversité et climat, et l'interdépendance de ces enjeux, y sont soulignés. Cette présentation est illustrée par 14 projets mis en œuvre sur le territoire français, sélectionnés parmi les actions des organismes membres et des partenaires du Comité français de l'UICN.

### **...et des recommandations pour les mettre en œuvre et les déployer**

Pour investir dans les *Solutions fondées sur la Nature*, le Comité français de l'UICN recommande de valoriser les bénéfices conjoints pour la biodiversité et le climat ou les risques naturels et de les quantifier. Il est également nécessaire d'associer les différents acteurs du territoire concerné et de s'assurer d'un portage politique. Des moyens humains et financiers spécifiques doivent être consacrés à ces actions. Les *Solutions fondées sur la Nature* doivent être intégrées dans les stratégies climat et la planification territoriale. Enfin, elles doivent s'inscrire dans la durée et à une échelle spatiale suffisante pour apporter des réponses efficaces à des enjeux tels que les inondations, l'érosion côtière, les îlots de chaleur en ville ou les incendies.

Télécharger la publication :

Contact : Pauline Teillac-Deschamps – Chargée de programme « écosystèmes » / Sébastien Moncorps – Directeur du Comité français de l'UICN – 01 47 07 78 58 - [www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)